

Des professions numériques en retrait dans le Grand Est, et peu féminisées

Insee Flash Grand-Est • n° 98 • Novembre 2024

Si les métiers numériques augmentent dans la région Grand Est, leur poids dans l'ensemble de l'économie reste faible comparé au niveau national, avec notamment un manque de cadres. Les femmes, dont le nombre progresse dans cette filière, sont encore minoritaires.

Analyste programmeur, informaticien, ingénieur d'études en informatique, architecte réseau dans les télécommunications... Le développement de **l'économie numérique** depuis plusieurs décennies va de pair avec l'essor des professions particulières à ce domaine, que l'on retrouve aussi bien dans les secteurs du numérique qu'en dehors.

Des métiers de cadres essentiels dans les professions numériques, mais moins présents dans la région

Dans le Grand Est, près de 29 000 salariés exercent une « **profession numérique** » en 2020, soit une progression de 13 % depuis 2014. Le nombre de cadres a particulièrement augmenté (+21 %). Ces derniers représentent aujourd'hui 53 % des métiers numériques ► **figure 1**, devant les professions intermédiaires, et les employés, minoritaires (39 % et 9 %). Les techniciens ou cadres d'étude, recherche et développement, ainsi que les chefs de projets informatiques rassemblent plus de la moitié des postes.

Néanmoins, le poids des professions numériques dans l'ensemble des métiers de la région n'atteint que 2,2 %, un résultat au-dessous de la moyenne de province (3,4 %).

Ce constat s'explique en partie par la proportion de cadres de ce secteur moins importante dans la région qu'à l'échelle de la province. Si environ cinq professions numériques sur dix sont occupées par un cadre dans le Grand Est, plus de six sur dix le sont en France de province. Aussi, un salarié sur cent dans la région exerce une profession numérique en tant que cadre, soit environ deux fois moins que le niveau moyen en province.

Une profession numérique sur cinq est exercée par une femme

Les femmes n'occupent que 19 % des métiers numériques malgré une progression de leurs effectifs entre 2014 et 2020 (+16 %). Il s'agit de la part la plus faible de France métropolitaine (24 % en moyenne).

► 1. Répartition des métiers numériques dans le Grand Est en 2020

Professions et catégories socioprofessionnelles	Nombre de salariés	Répartition (en %)	Part des femmes (en %)	Âge moyen
Cadres	15 100	52,9	18,4	40,4
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	6 700	23,6	19,2	37,8
Chefs de projets informatiques, responsables informatiques	4 900	17,1	19,4	41,8
Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	1 900	6,5	14,5	43,0
Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications	900	3,1	20,9	41,2
Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications	700	2,6	10,7	46,8
Professions intermédiaires	11 000	38,5	17,1	37,6
Techniciens d'étude et de développement en informatique	3 700	13,0	18,0	35,4
Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	2 800	9,9	13,3	37,9
Techniciens des télécommunications et de l'informatique et des réseaux	2 400	8,5	14,6	41,0
Techniciens de production, d'exploitation en informatique	1 400	4,8	16,9	37,1
Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique	700	2,3	38,2	37,3
Employés et opérateurs d'exploitation en informatique	2 500	8,6	31,1	33,8
Ensemble professions numériques	28 600	100,0	19,0	38,8
Ensemble de l'économie	1 313 700	//	44,2	40,7

Champ : Salariés au 31/12/2020 hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.
Source : Insee, base Tous salariés 2020.

Bien qu'en forte augmentation parmi les cadres depuis 2014 (+28 %), les femmes restent particulièrement sous-représentées au sein de cette catégorie socioprofessionnelle, tout comme dans les professions intermédiaires (respectivement 18 % et 17 %). C'est notamment le cas pour le métier « d'ingénieur et cadre spécialiste des télécommunications », avec seulement une femme sur dix salariés. À l'inverse, la profession « technicien commercial

En partenariat avec :

et technico-commercial, représentant en informatique » est la plus féminisée des onze professions numériques (38 % de femmes). Dans la région, les salariés ayant une profession numérique sont en moyenne plus jeunes que l'ensemble des salariés (38,8 ans contre 40,7 ans). Le Grand Est s'inscrit ainsi dans la moyenne de province (38,5 ans). Les différences d'âges demeurent néanmoins assez marquées entre les professions et catégories socioprofessionnelles : l'âge moyen des cadres est supérieur de sept ans à celui des employés. Les « ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications » sont âgés de presque 47 ans en moyenne, alors que les « employés et opérateurs d'exploitation en informatique » ont 34 ans en moyenne.

Des écarts de salaires entre hommes et femmes cadres

Dans le Grand Est, les salariés exerçant une profession numérique perçoivent en moyenne une rémunération supérieure aux autres salariés (18,4 euros de salaire horaire net moyen, contre 14,5 euros tous métiers confondus). Cette différence s'explique en grande partie par la proportion de cadres quatre fois plus importante dans ces professions. Cependant, en raison de la sous-représentation des cadres dans la région, le salaire moyen pour les métiers numériques y est moins élevé qu'en France de province (19,1 euros).

Au-delà du salaire moyen, de fortes disparités de rémunérations existent selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe ► **figure 2**. Par heure, les cadres gagnent en moyenne 8,9 euros net de plus que les employés, et les hommes 1,3 euro de plus que les femmes. Ainsi, les femmes employées perçoivent en moyenne 12,6 euros de l'heure contre 21,9 pour les hommes cadres. À métier équivalent, les femmes sont moins bien rémunérées dans huit professions numériques sur onze. Cet écart concerne surtout les métiers de cadres, avec un écart moyen de salaire horaire de -1,9 euro entre femmes et hommes.

Enfin, les personnes occupant un emploi numérique sont moins souvent à temps partiel. Cela est d'autant plus vrai pour les femmes, puisque 86 % des salariées exerçant un métier numérique travaillent à temps complet, contre 70 % pour l'ensemble de l'économie. ●

Guillaume Chassard, Sophie Villaume (Insee)



Retrouvez davantage de données associées à cette publication en téléchargement sur insee.fr.

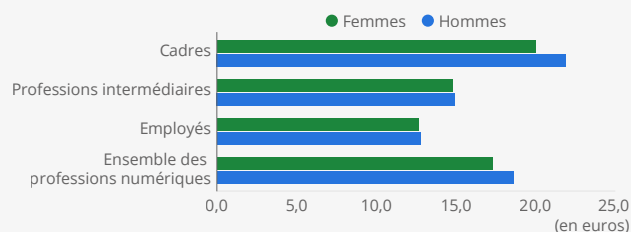
► Sources

La **base Tous salariés** est une base statistique sur l'ensemble des salariés, produite à partir de déclarations administratives de leurs employeurs. Sur le champ privé, les salaires et les effectifs sont principalement issus des déclarations sociales nominatives (DSN).

► Pour en savoir plus

- **Chassard G., Villaume S.**, « L'économie numérique : un domaine stratégique moins présent dans le Grand Est », Insee Analyse Grand Est n° 187, novembre 2024.
- « Les femmes restent très minoritaires dans les métiers de la transformation numérique et du développement durable », coll. « Insee Références », édition 2023.
- **Branche-Seigeot A.**, « Des femmes de plus en plus qualifiées dans les professions numériques », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 174, mars 2023.
- L'économie et la société à l'ère du numérique, coll. « Insee Références », édition 2019.
- **Gass C., Mom K.**, « L'économie numérique, un secteur d'avenir en manque de dynamisme dans le Grand Est », Insee Analyses Grand Est n° 40, mars 2017.

► 2. Salaire horaire net moyen des métiers numériques selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2020 dans le Grand Est



Champ : Salariés au 31/12/2020 hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.

Source : Insee, base Tous salariés 2020.

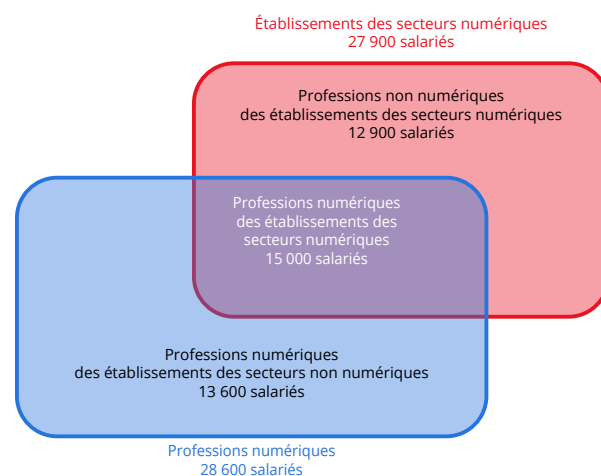
► Encadré – Une répartition équilibrée des emplois entre secteurs et professions numériques

Les établissements de l'économie numérique du Grand Est, dont l'activité principale relève des technologies de l'information et de la communication, emploient 27 900 salariés en 2020.

Parmi ces salariés, 54 % exercent une profession numérique (15 000). Le reste correspond à des professions non numériques : 46 %, soit 12 900 salariés. Il s'agit par exemple de vendeurs de contenus numériques, de cadres des services administratifs des entreprises du numérique, d'employés administratifs qualifiés des services aux entreprises, ou encore de cadres, employés et techniciens commerciaux.

Inversement, 48 % des personnes exerçant un métier numérique, soit 13 600 salariés, travaillent dans des secteurs non numériques. Elles ont un emploi principalement dans des secteurs d'activités tels que l'ingénierie, le conseil de gestion, ou encore au sein de sièges sociaux ou de la Sécurité Sociale.

Croisement des approches « secteurs » et « professions » numériques dans le Grand Est



Champ : Salariés au 31/12/2020 hors particuliers employeurs, postes annexes non compris.

Source : Insee, base Tous salariés 2020.

► Définitions

Une **profession numérique** repose sur une sélection de onze professions extraites de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles. Ces professions peuvent être exercées dans les secteurs du numérique ou en dehors.

L'**économie numérique** regroupe les établissements dont l'activité principale est productrice de biens et services numériques. Le cœur de cette économie rassemble les technologies de l'information et de la communication (TIC). Tous les emplois de ces établissements y sont intégrés quelle que soit la profession (numérique ou non).

